

PROGRAMME ASIE

PERCEPTIONS DU PROJET « BELT ROAD INITIATIVE » DANS LES COLLECTIVITÉS EUROPÉENNES DU PACIFIQUE

PAR PACO MILHIET

SPÉCIALISTE DE L'AIRE ASIE-PACIFIQUE, DOCTORANT, UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE
FRANÇAISE / INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS)

DÉCEMBRE 2018

ASIA FOCUS #96



La relation entre la Chine et la Polynésie française est une composante importante des relations sino-françaises". Ainsi s'exprimait le diplomate chinois Zhai Jun, ambassadeur de Chine en France, lors d'un récent voyage en Polynésie française¹. Simple politesse de circonstance, ou véritable intérêt pour ce territoire insulaire sous tutelle politique de Paris, les territoires français du Pacifique se retrouvent de facto impliqués par la montée en puissance de la République populaire de Chine.

Longtemps marquée par son insularité et son éloignement des principales routes commerciales, l'Océanie² redevient une zone géopolitique au centre des problématiques internationales, théâtre d'une rivalité sino-américaine exacerbée en ce début de XXI^e siècle. Considéré comme un lac américain³ au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Pacifique est désormais un terrain d'action de la Chine qui y a activé des leviers d'influence depuis les années 90 pour y revendiquer un rôle incontournable. Manipulation du roman national⁴, proximité géographique, influence économique, relais de la diaspora, diplomatie du portefeuille visant à limiter toute influence de Taiwan⁵, participation aux dialogues multilatéraux⁶ : autant de moyens utilisés par le gouvernement de Pékin pour faire de la Chine un acteur incontournable dans la région. Le « Belt Road Initiative » (BRI), également appelé « les nouvelles routes de la soie » ou « One Belt One Road »⁷, est un projet planétaire visant pour la Chine à réinvestir ses surcapacités productives à l'étranger dans des projets d'infrastructures. Il touche

¹ Amelie David, "La relation entre la Chine et la Polynésie française est une composante importante des relations sino-françaises" in Tahiti info (en ligne) le 19/07/2016 https://www.tahiti-infos.com/La-relation-entre-la-Chine-et-la-Polynesie-francaise-est-une-composante-importante-des-relations-sino-francaises_a151050.html consulté le 26/11/2018

² Nous adopterons pour cet article une définition extensive de la région océanienne, à savoir le continent australien et les divers groupements insulaires situés dans l'océan Pacifique, entre l'Asie à l'ouest et l'Amérique à l'est.

³ HEFFER Jean. *Les États-Unis et le Pacifique, Histoire d'une frontière*, Albin Michel l'évolution de l'humanité, 1995, 510 p. ISBN 978-2-226-29710-5

⁴ D'après MENZIES, Gavin. *1421, l'année où la Chine a découvert l'Amérique*. Intervalles, 2012, 404p. ISBN 978-2-916355-70-2. Thèse controversée de la circumnavigation chinoise et du destin contesté de Zheng He, un eunuque musulman, grand navigateur et pionnier de l'aventure chinoise dans le Pacifique.

⁵ La diplomatie du portefeuille désigne les politiques internationales utilisant ouvertement les aides économiques et les investissements entre deux pays en échange d'accords diplomatiques. Par exemple dans les années 2000 : la compétition entre la République populaire de Chine et la République de Chine (Taiwan) pour se faire officiellement reconnaître par les micro-États du Pacifique insulaire.

⁶ Notamment le « China Pacific Island countries Economic Development and Cooperation » sur un modèle Oceania + 1 qui s'est tenu pour la première fois à Fidji en 2006 et la seconde fois à Canton en 2013.

⁷ 一帶一路 Yi dai yi Lu en mandarin, officiellement prononcé par Xi Jinping lors d'un discours au Kazakhstan en 2012

également l'Océanie qui n'est plus dès lors « le continent invisible » décrit par Jean-Marie Gustave Le Clézio⁸.

Dans ce contexte, les quatre territoires océaniques encore sous tutelle de pays européens, n'occupent qu'une place secondaire dans les ambitions considérables du voisin chinois. Toutefois, de nouveaux projets économiques gigantesques apparaissent localement et suscitent bien des questionnements. La préservation du patrimoine écologique exceptionnel est au cœur des inquiétudes d'une partie de la population et des autorités locales.

L'objet de cet article est donc de décrire et de comprendre l'impact du projet « One Belt-One Road » sur les territoires européens du Pacifique et de décrypter les ambitions économiques chinoises à peine masquées sous ce slogan volontariste. Après avoir décrit et actualisé la présence européenne dans les territoires du Pacifique (I), nous analyserons les perspectives géopolitiques de ce projet BRI dans ces territoires (II) ; enfin, nous dessinerons les contours d'un nouveau cadre stratégique avec l'axe Indo-Pacifique, nouvellement promu dans le discours du président de la République française (III).

LA PRÉSENCE EUROPÉENNE DANS LE PACIFIQUE : HISTORIQUE ET ÉVOLUTION

Historique de la présence européenne dans le Pacifique jusqu'en 1945

Nombreux sont les pays européens ayant exercé une influence en Océanie : le Pacifique fut découvert et baptisé par un navigateur portugais⁹ puis exploré par les Espagnols encore à la recherche du continent censé faire contrepoids à l'Eurasie¹⁰. Il fut enfin

⁸ LE CLEZIO Jean-Marie Gustave. *Raga, approche du continent invisible*, Seuil, 2006, 135 p. ISBN 2-02-089909-4.

⁹ Fernand de Magellan premier navigateur à avoir organisé une circumnavigation de 1519 à 1522. Bien que d'origine portugaise, Magellan est alors au service du roi d'Espagne Charles Quint.

¹⁰ Inigo Ortiz de Retes en 1545 atteint la Nouvelle-Guinée, Alvaro de Mendana découvre les îles Tuvalu et les îles Salomon en 1568 et les îles Marquises en 1595 en 1606 Pedro Fernandez De Queiroz fait escale aux îles Pitcairn et au Vanuatu.

exploité par les Hollandais¹¹ et les Anglais¹² qui y établirent rapidement des comptoirs économiques. Les Français se contentèrent de voyages d'exploration aussi prestigieux que fantasmés¹³ aux destinées parfois improbables¹⁴. La colonisation politique intervint plus tardivement, tant pour vider les prisons des métropoles¹⁵, exercer une influence économique ou solder une rivalité politique¹⁶.

La fin de la Seconde Guerre mondiale et le processus de décolonisation marquent un désengagement occidental progressif. Si les Américains et les Français conservent leurs possessions à des fins militaires, les Anglais abandonnent leur souveraineté politique, quittent les principales institutions multilatérales¹⁷ et ne conservent aujourd'hui qu'un rôle symbolique¹⁸. Brexit oblige, le « Foreign and Commonwealth Office » a tout de même fait le choix en 2018 de rouvrir 3 postes diplomatiques dans le Pacifique (aux Vanuatu, aux Samoa et à Tonga¹⁹), preuve d'une stratégie globale de la diplomatie britannique pour étendre son réseau en pleine instance de divorce avec Bruxelles.

Depuis 1945 : une présence européenne exclusivement française

Les pays et territoires d'Outre-mer (PTOM) sont des dépendances et territoires des États membres de l'Union européenne (UE). Même s'ils ne font pas partie intégrante de l'UE, ils bénéficient de son aide financière via le Fonds européen de développement

¹¹ Surtout présents en Asie du Sud Est dès le XVII^e siècle sous l'impulsion de la Compagnie des Indes orientales, les Hollandais conquièrent l'Indonésie et les Moluques devenant ainsi les seuls producteurs de girofles et de muscade. Les pays bas ont également occupé une colonie en Papouasie occidentale de 1828 à 1962. C'est le Néerlandais Jacob Rooveven qui a découvert l'île de Pâques en 1722.

¹² Outre l'Australie et la Nouvelle-Zélande, respectivement indépendantes en 1901 et 1907, la couronne britannique possédait de nombreuses colonies dans la région. La Nouvelle-Guinée (1888-1975), les îles Salomon (1893-1978), les îles Fidji (1974-1970) Kiribati (1916-1979) Tokelau (1877-1948) Niue (1901-1974), Tonga (1900-1970), Tuvalu (1892-1978) et le Vanuatu (1906-1980a en Administration conjointe avec la France.

¹³ Le tour du monde de Louis-Antoine de Bougainville de 1766 à 1769.

¹⁴ Le mystère du naufrage de l'expédition de La Pérouse au large de Vanikoro (îles Salomon) en 1788 ne sera vraiment élucidé qu'en 1964.

¹⁵ En Nouvelle-Calédonie pour la France, en Australie pour la Grande-Bretagne

¹⁶ Par exemple la célèbre Affaire Pritchard à Tahiti en 1844 qui permit à la France de prendre le contrôle de l'île au détriment du Royaume-Uni.

¹⁷ Le Royaume-Uni quitte définitivement la communauté du Pacifique sud (CPS) en 1995

¹⁸ La reine d'Angleterre étant encore le chef de l'exécutif de 6 états dans la région et le Commonwealth un bailleur de fonds marginal.

¹⁹ BOURKE Latica, The Sydney morning Herald 20/04/2018, *UK to open diplomatic posts in the Pacific, citing security concerns* (en ligne) <https://www.smh.com.au/world/oceania/uk-to-open-diplomatic-posts-in-the-pacific-citing-security-concerns-20180419-p4zan2.html>

(FED). Pour la période 2014 – 2020 (11^e FED), l'allocation prévue aux pays de la zone Pacifique + PTOM est de 634 millions d'euros²⁰. On compte quatre de ces territoires dans le Pacifique.

- Les îles Pitcairn (Grande-Bretagne)
- Wallis-et-Futuna (France)
- La Nouvelle-Calédonie (France)
- La Polynésie française (France)

À l'exception anecdotique des îles Pitcairn (ensemble de 4 îles britanniques d'une superficie totale de 47km² et peuplées de quelques dizaines d'habitants), la présence européenne dans le Pacifique se limite donc à celle de la France²¹.

Puissance inattendue²², la France possède la 2^e zone économique exclusive (ZEE) au monde grâce notamment à ses 3 collectivités Pacifique²³. Près d'un demi-million de citoyens français y résident. Les critiques contre la présence française existent tout comme les initiatives en faveur de la décolonisation politique ; ainsi, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française sont-elles inscrites sur la liste des pays à décoloniser de l'ONU²⁴.

Pourtant, la France a redéfini sa présence depuis les années 1990 en adoptant des statuts d'autonomie plus larges en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, en participant à des activités de sécurité régionale²⁵ et en devenant l'un des principaux

²⁰ LECHERVY, Christian. *L'Union européenne et l'insertion régionale des territoires français du Pacifique*, page 175. In *L'Océanie convoitée*, sous la direction de AL WARDI Sémir, REGNAULT Jean-Marc et SABOURET Jean-François. CNRS Editions, 2017. ISBN 978-2-271-11816-5

²¹ La France compte une possession dans le Pacifique Nord avec l'île de Clipperton. Avec cet atoll corallien inhabité et isolé de 170 hectares, elle totalise une ZEE de 340 000km² qui suscitent désormais de nombreuses convoitises. Voir JOST Christian. *La Passion-Clipperton* in *L'Océanie Convoitée*, Ibid. page 224.

²² MALLATRAIT, Clémence. *La France, puissance inattendue au XXI^e siècle dans le Pacifique sud*. L'Harmattan, 2009, 166p. ISBN 978-2-296-22631-9

²³ 67 % de la ZEE française se trouvent dans le Pacifique représentant près de 7 millions de km².

²⁴ La Chine est membre du comité spécial des 24 chargé d'étudier l'application de la déclaration sur la décolonisation.

²⁵ Via des engagements internationaux comme les accords Franz (accord tripartite de coopération de 1992 entre la France, l'Australie et la Nouvelle-Zélande visant à rationaliser l'aide civile et militaire aux pays et territoires insulaires du Pacifique victimes de catastrophes naturelles), la Quadrilateral défense coordination group (QUAD, France, les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, avec pour objectif de coordonner les efforts de sécurité dans l'océan Pacifique, notamment dans le domaine maritime) ou les exercices militaires auxquels la France participe (Croix du Sud, RIMPac, Cobra gold, Pitch black, Pacific Partnership, South Kapito)

bailleurs de fonds de la région ²⁶. Sa présence est désormais perçue comme un facteur de stabilisation. Un nouveau modèle de coopération s'instaure. L'intégration plénière de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie en septembre 2017 au forum des Iles du Pacifique, institution politique majeure dans la région, marque un tournant à cet égard, permettant à la France d'avoir accès à des institutions qui lui étaient fermées jusqu'à présent. De plus, les populations concernées sont dans l'ensemble attachées à leur appartenance au sein de la République française. Ainsi aux élections territoriales de Polynésie française de 2018, où le cumul des voix des 2 principaux partis anti-indépendantistes au 1^{er} tour est de 76%. En Nouvelle-Calédonie, le référendum du 4 novembre 2018 a vu la victoire du camp loyaliste au référendum d'autodétermination et donc le maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République française²⁷. Le score élevé des indépendantistes démontre cependant la quasi-corrélation entre le vote et l'appartenance communautaire, ce qui laisse présager les futures difficultés d'un destin commun entre les populations kanakes et non mélanésiennes²⁸. Assurément, le gouvernement de Pékin suivra de près l'évolution statutaire de ce territoire riche en Nickel. En effet la Chine est déjà le premier importateur mondial du précieux métal calédonien²⁹. À Wallis-et-Futuna, les revendications indépendantistes sont marginales et la communauté wallisienne de Nouvelle-Calédonie³⁰ vote massivement pour le maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République française.

Les conditions d'une puissance française de long terme dans le Pacifique se précisent. Quels impacts auront les nouvelles ambitions chinoises sur ces espaces traditionnellement français du Pacifique ?

²⁶ Outre les 2,5 milliards de transferts directs aux 3 collectivités françaises, on peut y ajouter les dépenses liées à l'action de l'Agence française de développement

²⁷ À la question ***Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ?*** près de 57 % des électeurs ont répondu « non »

²⁸ Hubert B, Calédosphère le 6/11/2018 « *la gueule des bois des loyalistes, l'espoir des indépendantistes* » [en ligne] <https://caledosphere.com/2018/11/06/la-gueule-de-bois-des-loyalistes-lespoir-des-independantistes/>

²⁹ Jeannin Alain, *Nickel : la Nouvelle-Calédonie dans le marché mondial*, France Info Outre-Mer, 27/09/2017 [en ligne] <https://la1ere.francetvinfo.fr/nickel-nouvelle-caledonie-marche-mondial-515963.html> dans cet article l'auteur se réfère à un rapport du groupe international d'étude du Nickel (INSG) qui place la Chine en tête des achats de nickel calédonien de Janvier à Juillet 2017 avec plus de 19 000 tonnes importées, loin devant Taiwan et le Japon

³⁰ S'élevant à 22 000 personnes, elle est donc plus nombreuse que la population de Wallis

LES COLLECTIVITÉS FRANÇAISES DU PACIFIQUE FACE AUX AMBITIONS CHINOISES

L'émergence de la puissance chinoise est mesurable en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, car les promesses, richesses et défis y sont nombreux.

Le Pacifique Sud, future réserve alimentaire des Chinois ?

La Chine est à la fois le premier producteur mondial dans le domaine de la pêche³¹, de l'aquaculture³² et le premier consommateur mondial de ressources halieutiques³³. La surexploitation des ressources des océans et la pollution côtière et fluviale ont entraîné la raréfaction des ressources. La ZEE chinoise ne suffit plus à la forte demande intérieure et la sécurité alimentaire devient donc un enjeu majeur pour le gouvernement de Pékin. On assiste au développement de la pêche lointaine chinoise³⁴, parfois au mépris des règles internationales. L'immense ZEE française dans le Pacifique suscite donc les convoitises de la puissance halieutique chinoise.

Le nouveau projet pharaonique de l'entreprise chinoise Tian Rui sur l'atoll de Hao dans l'archipel des Tuamotus s'inscrit dans cette nouvelle compétition internationale d'accès aux ressources alimentaires. Cette ferme aquacole interroge par sa démesure : 350 millions d'euros investis (capitaux exclusivement chinois), 28 000 m² d'usine, 50 000 tonnes de production par an et la promesse de création de 500 emplois³⁵. Mais les risques pour l'environnement sont déjà bien identifiés³⁶ : l'eutrophisation du lagon³⁷, les

³¹FAO. 2016. *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2016. Contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition de tous*. Rome. 224 pages. Page 11 consultée le 03/08/2018

³² Ibid. page 27 consultée le 04/08/2018

³³ Ibid. page 83 consultée le 04/08/2018

³⁴ COLIN, Sébastien. *Les mers lointaines, nouvelles frontières de la puissance halieutique chinoise ? Hérodote*, vol. 163, no. 4, 2016, pp. 87-100. ISBN 978-27-071-9229-5

³⁵ RIVAL, Yann. *Investissement en Océanie et développement durable*, in *L'Océanie convoitée*, CNRS éditions, 2017, p 338.

³⁶ *Rapport d'information du Sénat n°698, enregistré à la Présidence du Sénat le 18 septembre 2015* [en ligne] <http://senat.fr/rap/r14-698/r14-6981.pdf>. Page 28. Ce rapport alerte sur « les conséquences environnementales d'une telle activité [qui] risquent d'être assez catastrophiques ».

³⁷ CLUA, Éric in *Secrets d'info du 20 mai 2016*, France Inter. *Une ferme aquacole géante installée sur une ancienne base atomique*. [En ligne]. <https://www.franceinter.fr/emissions/secrets-d-info/secrets-d-info-20-mai-2016>

résidus de plutonium et autres métaux lourds dans les poissons³⁸ de cet atoll qui fut la base- arrière des essais nucléaires français pendant 30 ans.

Le discours pacifiste des autorités de Pékin ³⁹ est axé sur le développement durable et les coopérations « gagnant-gagnant », mais la réputation chinoise en matière d'expansionnisme économique et de pollueur environnemental suscite craintes et interrogations. La ferme aquacole représente-t-elle un modèle expérimental destiné à être reproduit en Chine ou ailleurs ? De plus, l'atoll d'Hao possède un intérêt stratégique avec une piste d'aviation de plus de 3 km protégée par une digue, une route de 15 km, des logements, des laboratoires. La ferme aquacole sera-t-elle la première intrusion du capitalisme paraétatique chinois⁴⁰ dans le Pacifique français ?

Les fonds marins : enjeux énergétiques majeurs

En moins d'un siècle, une grande partie des ressources minières terrestres a été épuisée. L'avenir se joue donc dans les fonds marins et singulièrement autour des terres rares, indispensables dans la fabrication de produits de haute technologie ou d'armement militaire et dont la Chine possède 95% de la production mondiale⁴¹. Il y a abondance de minerais dans les fonds marins de la ZEE française du Pacifique, sous différentes formes de minéralisation : sulfures polymétalliques hydrothermaux à Wallis, encroûtement de manganèse cobaltifère dans les Tuamotu, nodules polymétalliques à Clipperton⁴². La potentielle richesse des fonds marins offre une nouvelle grille de lecture à la région Pacifique et la Chine participe à l'exploration via son agence la COMRA⁴³. La France

³⁸ CHAUMEAU Christine, « L'atoll d'Hao, victime collatérale des essais nucléaires ». Le Monde du 26.06.2016 [en ligne] https://lemonde.fr/planete/article/2012/06/26/l-atoll-d-hao-victime-collaterale-des-essais-nucleaires_1724639_3244.html

³⁹ XINHUA, "Vision for Maritime Cooperation under the Belt Road Initiative", 2017 [en ligne] http://www.xinhuanet.com/english/2017-06/20/c_136380414.htm

⁴⁰ DUFOR Jean-François. *Made by China : les secrets d'une conquête*, Édition Dunod, 2012, 168 p. ISBN 978-2-10-057481-0

⁴¹ PITRON Guillaume. *La guerre des métaux rares -La face cachée de la transition énergétique et numérique*. Édition Liens qui libèrent, 2018, 296p. ISBN 979-10-209-0574-1

⁴² LEMERCIER Phillipe (IFREMER), *Les collectivités ultramarines du Pacifique : un potentiel de richesses qui nourrit l'innovation*, in La France dans le Pacifique ; Quelle vision pour le 21^e siècle ? Colloque du Sénat du 17 janvier 2013 page 107 <https://www.senat.fr/rap/r12-293/r12-2931.pdf> consulté le 09/08/2018

⁴³ « China Ocean Minerals Research and Development Association » organisation exerçant des activités d'exploration et d'exploitation dans les fonds marins, les fonds océaniques et leur sous-sol au-delà des limites de la juridiction nationale ("la zone"), conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) de 1982. En

reste responsable de la sécurité et de la souveraineté en mer dans sa ZEE et l'Institut français de recherche pour l'exploration de la mer (IFREMER), établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle de l'État, a également réalisé plusieurs missions d'exploration dans le Pacifique. Il y a là un terrain potentiel de confrontations.

Comment la France garantira-t-elle la préservation de l'environnement et de la biodiversité, inscrite depuis juillet 2018 dans l'article I de la Constitution, si les entreprises chinoises viennent exploiter les fonds marins polynésiens ? Comment empêchera-t-elle les tentatives de corruption auprès des gouvernements locaux face aux promesses financières alléchantes de la Chine et de ses « délégués », comme cela est vraisemblablement le cas dans d'autres pays du Pacifique insulaire ?⁴⁴

Les sources de conflit ne manquent pas. La diplomatie y répond en réactivant un vieux concept géostratégique : l'axe Indo-Pacifique.

LE RENOUVEAU DE L'AXE INDO-PACIFIQUE : UNE PARADE STRATÉGIQUE POUR RÉPONDRE AUX AMBITIONS CHINOISES

Derrière chaque dénomination géographique se cache une ambition politique. Le terme « Indo-Pacifique » n'échappe pas à cette règle, et l'utilisation sous tous azimuts de cette nouvelle stratégie par les différentes chancelleries répond d'abord au besoin de contrer l'avancement du dragon chinois dans la région.

L'axe Indo-Pacifique : la formulation d'un nouveau cadre stratégique

D'un point de vue anthropologique, le concept « Indo-Pacifique » nous renvoie à la formidable épopée des populations austronésiennes. Partis il y a 6000 ans d'Asie du sud, certaines traversèrent le Pacifique en colonisant toutes les poussières insulaires

2014 la Comra a obtenu un permis d'exploration par l'Autorité internationale des Fonds marins des encroûtements cobaltifères (dans le Pacifique occidental).

⁴⁴ Jiang Yang, *The Pacific island's in China's Grand strategy, Small states, Big games*, pallgrave Macmillan, 2011, ISBN 978-0-230-11323-7 p 118 (

jusqu'à l'île de Pâques (des contacts en Amérique sont même avérés⁴⁵); d'autres s'établirent à Madagascar dans les confins occidentaux de l'océan indien. Plus tard, les navires hollandais de la « Vereenigde Oostindische Compagnie » et les corsaires britanniques croisèrent à travers les deux océans pour alimenter leurs empires commerciaux.

Sa promotion en géopolitique n'est pas nouvelle ; elle est même théorisée dès le début du 20^e siècle par Karl Haushofer⁴⁶. Marginalisée, voire enterrée depuis l'émergence de nouveaux schèmes géostratégiques (Extrême-Orient, Asie pacifique, Bassin pacifique), l'expression renaît depuis peu au Japon⁴⁷, en Inde⁴⁸, en Australie⁴⁹, mais aussi aux États-Unis, où l'administration Trump l'utilise depuis novembre 2017⁵⁰. Cette nouvelle notion se veut une réponse stratégique par des pays inquiets des ambitions potentiellement hégémoniques de la Chine dans la région.

Pékin a déjà tissé des relations bilatérales majeures avec de nombreux pays du Pacifique en utilisant les prêts et les investissements comme instruments stratégiques afin d'étendre son influence géopolitique. Le Tonga, le Vanuatu, la Papouasie Nouvelle-Guinée sont des victimes désignées de cette nouvelle « debt-trap diplomacy »⁵¹. L'endettement massif auprès de banques chinoises est de facto contrôlé par Pékin et peut avoir des conséquences lourdes sur les états débiteurs : prêt concessionnel sur 99 ans, influence politique, corruption et clientélisme.

⁴⁵ CONTE Éric, *aperçu historique sur une convoitise millénaire* in *L'Océanie convoitée*, sous la direction de AL WARDI Samir, REGNAULT Jean-Marc et SABOURET Jean-François. CNRS Editions, 2017. ISBN 978-2-271-11816-5 page 28

⁴⁶ Géopoliticien allemand (1868-1946), théoricien du pangermanisme et du Lebensraum (espace vital), proche de Rudolph Heiss. En 1924, dans son livre « Géopolitique de l'océan Pacifique », il exhorte les leaders allemands à s'allier aux peuples indopacifiques (indien, chinois japonais).

⁴⁷ ABE Shinzo (Premier ministre japonais), « *Confluence of the Two Seas* », Discours au Parlement de la République indienne, 22 août 2007. [En ligne] www.mofa.go.jp/region/asia-paci/pmv0708/speech-2.html.

⁴⁸ MOHAN C. Raja, MANTHAN Samudra. *Sino-Indian Rivalry in the Indo-Pacific*. Carnegie Endowment for International Peace, 2012, 360 p. ISBN 978-08-700-3271-4

⁴⁹ DÉPARTEMENT DE LA DÉFENSE AUSTRALIEN, *Defending Australia and its National Interests*. Defence White Paper, 2013. [En ligne] www.defence.gov.au/whitepaper/2013/docs/WP_2013_web.pdf.

⁵⁰ Discours du Président Donald Trump du 10 /11/2017 au Vietnam au sommet de l'APEC. [En ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=mMX7BALvcNQ> 5min 10

⁵¹ The Editors. *China's debt trap diplomacy*, [en ligne] <https://www.nationalreview.com/2018/07/china-belt-and-road-initiative-debt-trap-diplomacy/> consulté le 15/08/2018

La stratégie du « collier de perles »⁵² dans l’océan Indien, qui désigne l’installation de points maritimes par la marine de guerre chinoise sous couvert de l’achat ou de la construction d’installations portuaires, serait ainsi en passe d’être prolongée dans le Pacifique avec le développement d’infrastructures par des sociétés chinoises⁵³. Des rumeurs d’implantations militaires au Vanuatu sont même évoquées⁵⁴.

Le renouveau du terme « Indo-Pacifique » par les stratèges américains et leurs alliés n’est donc pas anodin et constitue une nouvelle doctrine stratégique du Pentagone pour contrer les ambitions chinoises. Cette notion a également séduit les stratèges français qui y voient un moyen pour la France de réintégrer l’histoire de la région.

La France, une puissance Indo-Pacifique

La notion d’Asie-Pacifique, expression géographique dominante depuis l’envol économique des dragons asiatiques (Japon inclus), excluait ipso facto les territoires insulaires du Pacifique du débat géopolitique. Seules la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Zélande sont membres du forum intergouvernemental de l’APEC (Asia Pacific Economic Cooperation), forum intergouvernemental et institution multilatérale majeure de la région.

La France, fragilisée par la perte de l’Indochine dans les années 50, y était perçue comme un partenaire extérieur et marginal dans le dialogue régional⁵⁵. « *Pour nous, la France c’est en Europe* »⁵⁶ déclarait l’amiral Ji le Directeur adjoint des Affaires étrangères au Ministère de la Défense de la RPC en 2013 au dialogue de Shangri-La à Singapour, illustrant le scepticisme chinois face aux prétentions de la France en Asie-Pacifique.

⁵² MC DONALD Julie, DONAHUE Amy, DANYLUK Bathany. *Energy futures in Asia: Final report*. Booz, -Allen & Hamilton, 2004. OCLC 318586908

⁵³ Par exemple, le Port de Darwin en Australie, la « Rainbow city » au Vanuatu, l’exploitation de la mine de Nickel Ramu en Papouasie Nouvelle-Guinée

⁵⁴ WROE David, *China eyes Vanuatu military base in plan with global ramifications*, Sydney Morning Herald 9/04/2018 [en ligne]

<https://smh.com.au/politics/federal/china-eyes-vanuatu-military-base-in-plan-with-global-ramifications-20180409-p4z8j9.html>

⁵⁵ La France n’est pas un état membre l’APEC

⁵⁶ KAUFMAN Sylvie. *La France peut-elle devenir une puissance de l’Asie-Pacifique ?* lemonde.fr du 2 juin 2013. https://lemonde.fr/asia-pacifique/article/2013/06/02/la-france-puissance-de-l-asi-pacifique-combien-de-divisions_3422496_3216.html

Le renouveau stratégique de l'axe Indo-Pacifique replace la France au centre des problématiques régionales. Le président Macron en a d'ailleurs fait la promotion lors de son dernier voyage dans le Pacifique en Australie⁵⁷ et en Nouvelle-Calédonie⁵⁸.

Concrètement, la France multiplie les initiatives. L'activisme diplomatique avec des acteurs clés de la région a été intense en 2018 avec les déplacements du président Macron en Chine en janvier, en Inde en mars, en Australie en mai⁵⁹. Les discussions s'intensifient sur la collaboration internationale en matière de liberté de navigation, de protection de l'environnement, de respect de la souveraineté territoriale (dans le seul Pacifique, la France compte 10 pays frontaliers). Sur le plan stratégique, les partenariats économiques se multiplient dans l'armement militaire. La Chine et l'Inde sont les 2^e et 3^e plus gros importateurs d'armes françaises⁶⁰. De plus, la vente en 2016 de 12 sous-marins à l'Australie pour un montant de 34 milliards d'euros constitue un record.

La présence militaire permanente dans la région (7000 militaires français sont présents sur l'ensemble de la zone, répartis entre Djibouti, les Émirats arabes unis, Mayotte, la Réunion, Papeete et la Nouvelle-Calédonie⁶¹), la capacité d'intervention constante depuis Djibouti jusqu'aux côtes mexicaines, l'interopérabilité dans les projections militaires avec l'allié américain positionne la France comme une puissance stable et permanente dans le bassin Indo-Pacifique. Déjà membre du dialogue militaire « Shangri La »⁶², la diplomatie française ambitionne même de se rapprocher du Asean Defense

⁵⁷ Les Echos.fr *En Australie, Macron vante les vertus d'un axe indo-pacifique*, 03/05/2018 [en ligne] https://www.lesechos.fr/03/05/2018/lesechos.fr/0301637871521_en-australie--macron-vante-les-vertus-d-un-axe-Indo-Pacifique.htm consulté le 14/08/2018

⁵⁸ Emmanuel Macron. *Discours du Président de la République sur la Nouvelle-Calédonie à Nouméa*. Elysee.fr.7 mai 2018. <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-sur-la-nouvelle-caledonie-a-noumea/> consulté le 14/08/2018

⁵⁹ Mais aussi un déplacement du ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, au Japon du 26 au 29 janvier 2018.

⁶⁰ KAEBLEN Camille, *ventes d'armes: qui sont les principaux clients de la France*, RTL info le 04/03/2018 <https://www.rtl.fr/actu/international/vente-d-armes-qui-sont-les-principaux-clients-de-la-france-7792611929> consulté le 23/08/2018, dans cet article l'auteur se réfère à un rapport du SIPRI consultable en ligne <http://armstrade.sipri.org/armstrade/page/values.php>

⁶¹ Ministère des Armées, *La France et la sécurité en indo-pacifique [en ligne]* [file:///C:/Users/User/Downloads/La%20France%20et%20la%20s%C3%A9curit%C3%A9%20en%20Indo-Pacifique%20-%202018%20\(2\).pdf](file:///C:/Users/User/Downloads/La%20France%20et%20la%20s%C3%A9curit%C3%A9%20en%20Indo-Pacifique%20-%202018%20(2).pdf) page 6 consultée le 08/10/2018.

⁶² Créé en 2002, le « Shangri La Dialogue » est un forum de dialogue et de diplomatie de défense informelle regroupant des délégués gouvernementaux de 28 pays.

Ministry Meeting Plus (ADMM +)⁶³, organisation la plus aboutie en matière de défense et de sécurité.

L'axe Indo-Pacifique redonne une nouvelle dimension internationale à la France ; en outre, il offre au gouvernement français l'occasion d'inventer un nouveau récit national pour les populations ultramarines. On compte près de 1,5 million de ressortissants français dans le bassin Indo-Pacifique⁶⁴. Le discours indépendantiste n'y est jamais majoritaire, mais les douloureux souvenirs du colonialisme persistent et nourrissent des revendications récurrentes, tant en Nouvelle-Calédonie qu'en Polynésie. Ce nouveau cadre stratégique réintègre les populations ultramarines dans l'histoire nationale et contribue au développement d'un destin commun.

CONCLUSION : BILAN ET PERSPECTIVES

La Chine ne conteste pas publiquement la présence française dans la région. En cela, elle ménage l'un de ses principaux partenaires européens. Cependant, les récentes déclarations du président Macron ont suscité les critiques et le dédain de la presse nationaliste sous contrôle du régime⁶⁵ ; en privé, la Chine veut concurrencer l'ordre occidental sans toutefois le renverser. Une multiplication des leviers d'influence dans les collectivités françaises du Pacifique est donc à envisager. Elles prendront des formes économiques, politiques et financières. Reste à savoir quelles réponses apportera la France.

L'axe Indo-Pacifique constitue-t-il une nouvelle doctrine géopolitique pour Paris ou n'est-il qu'une simple déclaration de communication opportuniste, mais vaine ? Un alignement systématique sur la diplomatie américaine et la reprise des éléments de langage du président Trump nous froisseront à terme avec le partenaire chinois. Le

⁶³ Ministères de la Défense, *La France, partenaire de sécurité légitime et efficace de l'ASEAN*, Direction générale des Relations internationales et de la Stratégie, 20/04/2017 [en ligne] <https://www.defense.gouv.fr/english/dgris/dgris/evenements-fr/la-france-partenaire-de-securite-legitime-et-efficace-de-l-asean>

⁶⁴ Aux 500 000 ressortissants français présents dans le pacifique, il faut y ajouter les 850 000 Français résidant sur l'île de la Réunion dans l'archipel des Mascareignes, et les 250 000 citoyens français de Mayotte

⁶⁵ XIAOCI Deng, Global Times 05/03/2018 [en ligne] <http://globaltimes.cn/content/1100667.shtml>

discours du président Macron en Nouvelle-Calédonie est l'indicateur d'une prise de conscience. Cependant, des mesures concrètes doivent être envisagées pour permettre à la France d'exercer la pleine mesure de son influence. Des pistes sont évoquées comme celle de la création d'un état-major français à Singapour ou en Malaisie⁶⁶. La réduction systématique des budgets militaires depuis les années 1960 semble toutefois nuancer les capacités réelles de la puissance française, déjà engagée dans plusieurs opérations coûteuses et pérennes sur le continent africain. Une collaboration avec différents partenaires s'avère donc indispensable pour assurer la sécurité régionale de nos territoires d'outre-mer dans le bassin Indo-Pacifique.

La manne financière versée annuellement aux collectivités françaises du Pacifique permet pour l'instant de préserver la paix sociale. Il est cependant important pour l'État français de saisir l'enjeu géostratégique du Pacifique. D'autres puissances pourraient y exercer leur influence au mépris du droit international et des enjeux écologiques. Les îles du Pacifique, restées si longtemps en marge de la mondialisation, sont désormais au cœur d'un nouvel échiquier géopolitique. La France puissance culturelle et diplomatique de premier ordre peut se donner les moyens d'y jouer un rôle d'intermédiaire et de garde-fou face aux excès de cette future bipolarisation. Pollueur nucléaire irresponsable dans la région jusqu'en 1996, la France est aussi l'organisatrice de la COP 21, membre du conseil de sécurité et puissance nucléaire. L'histoire lui offre une occasion unique de faire preuve d'exemplarité et d'intransigeance face au double défi de l'appétit démesuré des entrepreneurs chinois et des visions internationales manichéennes imposées par Washington. ...Si elle ne le fait pas, son influence dans la région se dissipera, son autorité et sa légitimité seront contestées. Et les Français d'outre-mer seront livrés à eux-mêmes. ■

⁶⁶ BACHELIER Jeremy. *Vers une région Indo-Pacifique*. Revue de Défense nationale, tribune n° 977 pages 6 [en ligne] [http://www.defnat.com/pdf/Bachelier%20-%20\(T%20977\).pdf](http://www.defnat.com/pdf/Bachelier%20-%20(T%20977).pdf)

ASIA FOCUS #96

**PERCEPTIONS DU PROJET « BELT ROAD INITIATIVE » DANS
LES COLLECTIVITÉS EUROPÉENNES DU PACIFIQUE**

PAR PACO MILHIET / SPÉCIALISTE DE L'AIRES ASIE PACIFIQUE, DOCTORANT, UNIVERSITÉ DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE / INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

DÉCEMBRE 2018

ASIA FOCUS

Collection sous la direction de Barthélémy COURMONT, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférence à l'Université catholique de Lille, et Emmanuel LINCOT, Professeur à l'Institut Catholique de Paris – UR « Religion, culture et société » (EA 7403) et sinologue.

courmont@iris-france.org – emmanuel.lincot@gmail.com

PROGRAMME ASIE

Sous la direction de Barthélémy COURMONT, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférence à l'Université catholique de Lille

courmont@iris-france.org

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

@InstitutIRIS

www.iris-france.org